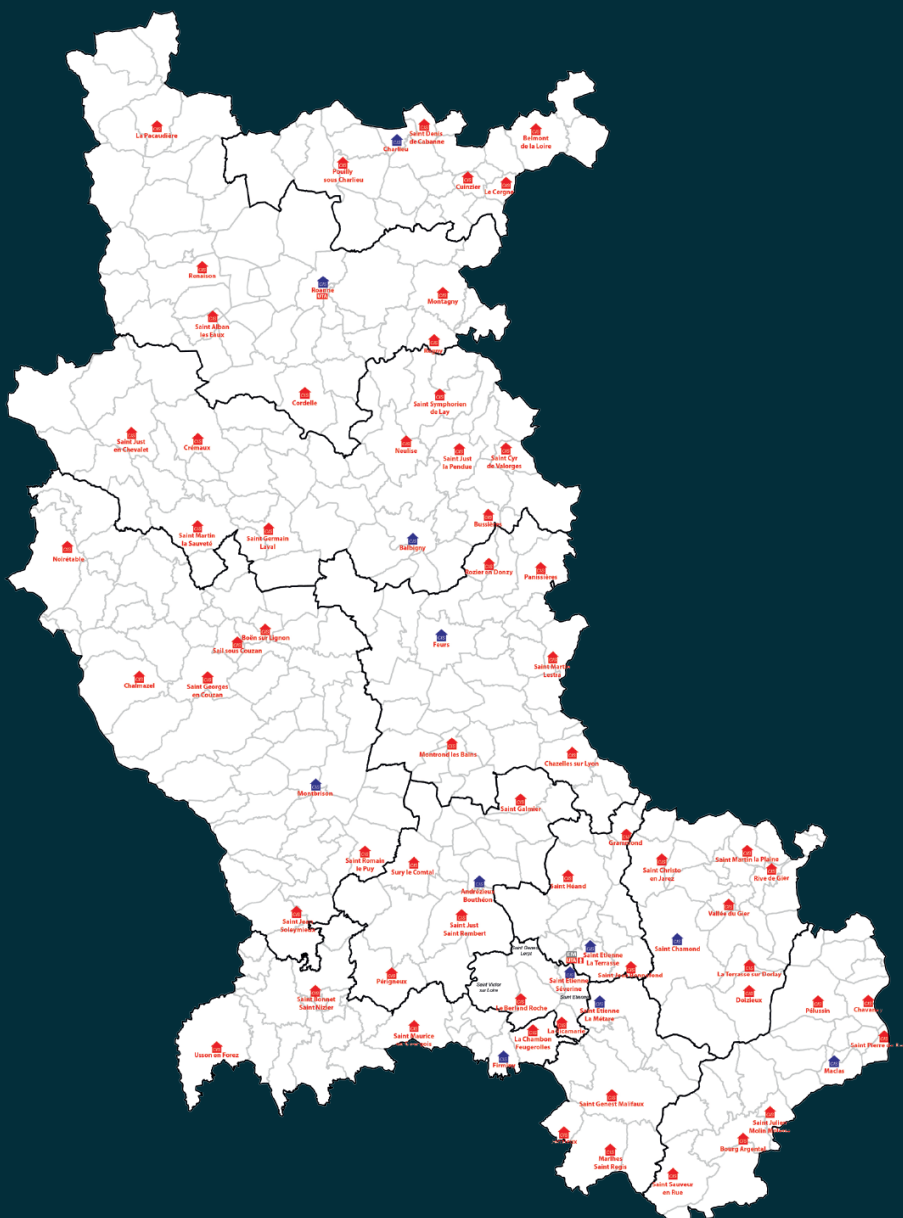


SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES

2019-2024

Document de synthèse



Sommaire

▶ **3/** Préambule

▶ **4/** Bilan du SDACR 2006

▶ **5/** Le SDACR : un outil prévisionnel intégré au centre de l'organisation

▶ **6/** Le SDIS de la Loire

▶ **7/** Opérationnel : les chiffres clés

▶ **8/** Le risque courant

▶ **9/** Le risque complexe

▶ **11/** Orientations stratégiques



Préambule

Conformément à l'article L1424-7 du code général des collectivités territoriales, le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) doivent faire face. Il détermine également les objectifs de couverture de ces risques.

Il constitue un outil de pilotage stratégique : ce schéma directeur est un socle à partir duquel le SDIS décline l'organisation territoriale, fait évoluer le règlement opérationnel et conduit la réalisation des plans de recrutement, d'équipement, de formation et d'implantation des casernes.

La révision du SDACR intervient tous les cinq ans. Elle est précédée d'une évaluation des objectifs du précédent schéma, qui permet de mesurer l'évolution des risques auxquels l'établissement est déjà confronté, mais aussi de recenser et d'identifier les nouveaux risques et enjeux à venir.

Le document est construit comme un outil d'analyse, de prospective et d'évaluation adaptable qui va permettre au SDIS de garantir une distribution des secours de qualité. Il intègre des objectifs de couverture réalistes et mesurables, tenant compte d'un contexte budgétaire contraint, et prend en compte les nouveaux enjeux comme l'éducation préventive du citoyen ou l'arrivée de nouveaux dispositifs de transmissions.

La révision du SDACR conduite en 2019 a permis de renforcer les liens avec les partenaires du SDIS comme avec la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé, au travers de la rédaction d'un rapport conjoint. Ce document connexe au SDACR permet de formuler huit propositions partagées pour faire évoluer la gestion du secours d'urgence aux personnes (SUAP).



7 groupes de travail

La rédaction du SDACR a permis une mobilisation et une consultation très large au sein de l'établissement avec une implication importante des cadres de tous statuts. Cette consultation a englobé également tous les partenaires extérieurs concernés.

- Bilan du SDACR de 2006
- Description du département
- Les risques courants
- Défense extérieure contre l'incendie et bassins de risques
- Gestion de crise
- Projection financière
- Les risques complexes

1 comité de pilotage

- Un vice-président du conseil d'administration du SDIS (CASDIS)
- Un représentant des maires membre du CASDIS
- Un conseiller départemental membre du CASDIS
- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours
- Un officier chargé de mission volontariat
- Un officier pilote de l'action
- Un officier du pôle performance et qualité

Bilan du SDACR 2006

Le SDACR précédent était articulé autour de 4 axes majeurs :

Homogénéisation de la réponse opérationnelle

- Bien comprendre le risque et adapter les moyens
- Envisager une modification de l'implantation des moyens

Optimisation de la dotation en matériels des CIS

- Complémentarité des moyens
- Dotation minimum en prompt secours
- Polyvalence
- Répartition des moyens spécialisés

Amélioration de la qualité du service public de secours

- Développer les compétences des cadres
- Faciliter les tâches pour l'encadrement SPV

Optimisation des effectifs de sapeurs-pompiers

- Adéquation entre les ressources humaines et matérielles

Ce travail d'évaluation ainsi que l'intégration des remarques des différentes inspections a permis d'inscrire cette révision dans la continuité et maintenir une logique dans les orientations stratégiques du SDIS. Le comité de pilotage a ainsi pu dégager des orientations fortes pour la rédaction du nouveau SDACR.

Comparatif interventions 2005-2018

	Nombre d'interventions			
		2005	2018	
		45 127	60 008	
INC		4 098	3 621	-12%
SR		4 040	2 918	-28%
SAP		21 092	41 223	+95%

Évolution de la population

1999		2016
728 524		762 222

Personnels

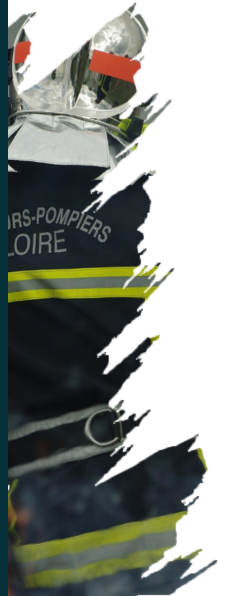
		2005	2016
SPV		2 036	2 277
SPP		540	553
PATS		94	99

Le SDACR : un outil prévisionnel intégré au centre de l'organisation

Afin de guider la réflexion des différents groupes de travail, le comité de pilotage (COFIL) a, dès le départ, déterminé des grands principes :

Le SDACR doit être :

- Conçu comme un schéma directeur, véritable référence pour l'établissement et ses différentes politiques stratégiques
- En cohérence avec l'ensemble des documents structurants externes agissant dans le domaine de la prévision et la gestion des risques de sécurité civile
- Dynamique, agile et proactif, prévu pour être adaptable et réactif
- Un document de référence fixant des principes et un cadre, mais laissant la place pour que les acteurs de sa mise en œuvre adaptent, suivant les situations, la meilleure réponse
- Le reflet d'une organisation mutualisée, agissant en collaboration avec les différents services externes, selon des doctrines et une politique publique partagée



Le SDACR intègre :

- La capacité du SDIS dans la gestion des crises
- Une définition nouvelle des territoires de référence, ajustée aux enjeux
- Les ressources des Associations Agréées de Sécurité Civile (AASC) et leur possibilité à intervenir dans le cadre de missions conjointes
- La formation de citoyens en tant qu'acteurs de la protection civile
- Une connexion avec le Plan de Continuité d'Activité (PCA), garant de la réponse capacitaire interne au SDIS
- Les ressources mobilisables des départements limitrophes
- Les orientations et consignes opérationnelles de la zone de défense
- L'hygiène et la sécurité en intervention
- L'impact financier des différentes préconisations

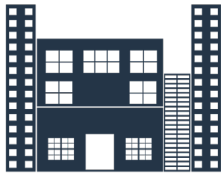


Le SDIS de la Loire

73 implantations

72 centres d'incendie et de secours

1 direction départementale, siège du centre de traitement de l'alerte (CTA) qui reçoit les demandes de secours et engage les interventions, associé au centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) qui en assure la gestion.



618 véhicules

150 véhicules de lutte contre les feux urbains ou de végétations

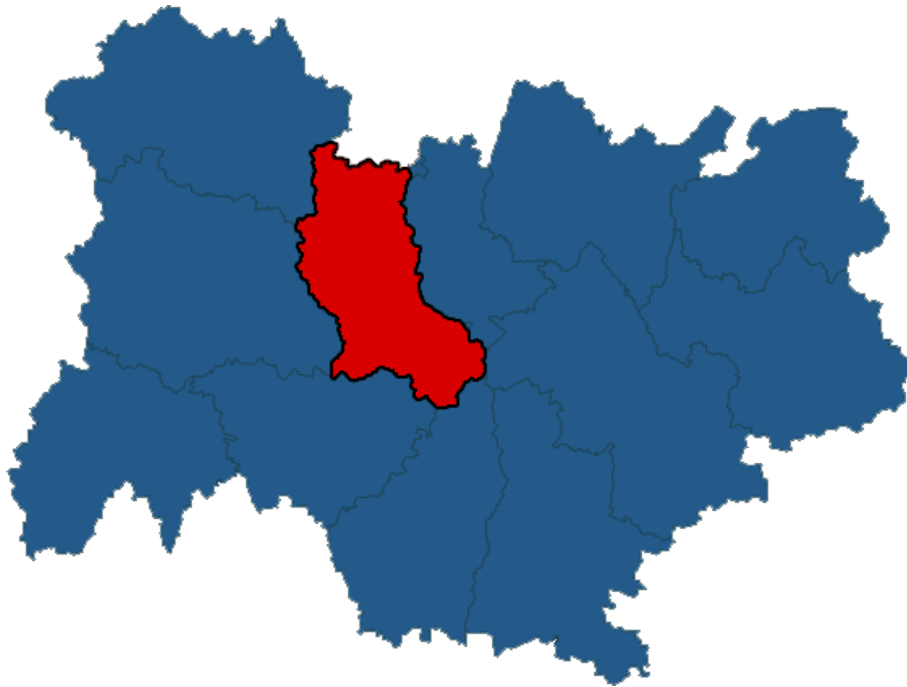
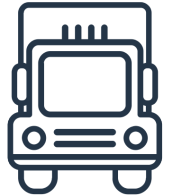
15 échelles pivotantes

95 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)

5 véhicules de secours médical

30 fourgons pompe-tonne et secours routier

18 embarcations



70M€ de budget

dont :

25,77 M€ par le Département

18,24 M€ par les communes

2 950 agents

2 300 sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

553 sapeurs-pompiers professionnels (SPP)

97 personnels administratifs et techniques spécialisés (PATS)

80€ par habitant et par an



Opérationnel : les chiffres clés (2019)

CTA - CODIS

Nombre annuel d'appels

328 000

Évolution du nombre d'appels (depuis 2014)

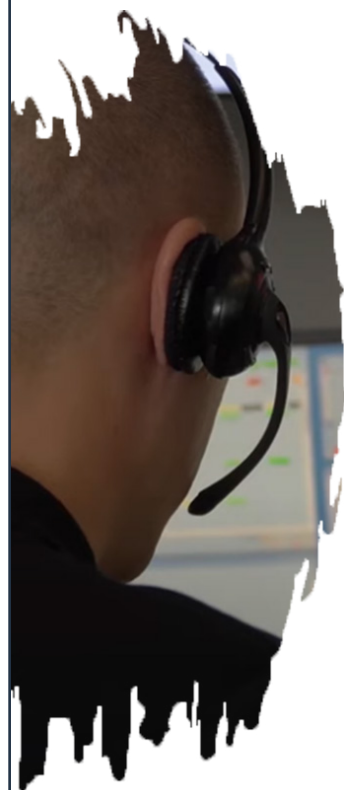
+ 4,2% par an

Traitement des appels d'urgence

2mn 07s en moyenne

Nombre d'appels par jour

876 en moyenne



Opérationnel

60 008 interventions

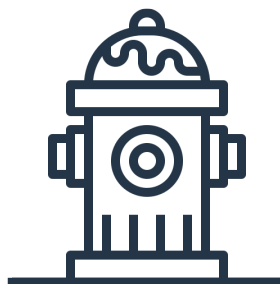
41 223 secours d'urgence aux personnes

3 621 incendies

2 918 accidents de circulation

12 246 opérations diverses

850 visites de prévention par an



Volontariat

63% d'implication dans les départs

5 804 881 heures de disponibilité SPV

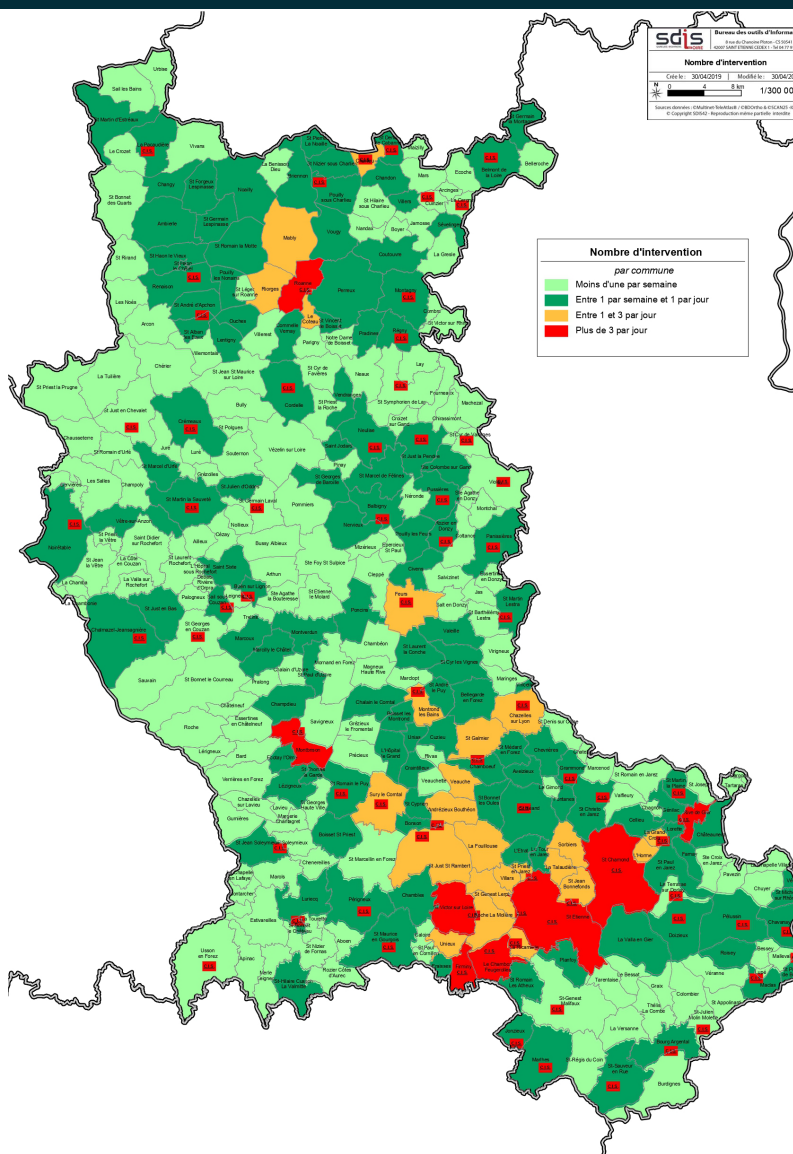


Le risque courant

Les risques courants présentent deux caractéristiques : une fréquence élevée et une gravité faible. Ils génèrent l'essentiel de l'activité du SDIS et s'articulent autour de grandes thématiques, le SUAP (72% de l'activité), le secours routier (5%), l'incendie (7%) et les interventions diverses (16%).

Méthodologie générale

- Qualification du risque (léger, modéré, important) en déterminant l'intensité de l'aléa et en qualifiant les niveaux d'enjeux
 - Bilan de l'activité reprenant les statistiques des trois ou quatre dernières années
 - Point sur les ressources existantes permettant de couvrir le risque
 - Analyse du risque liant les indicateurs de gravité et la couverture du risque par bassin (variable selon le risque étudié)
 - Analyse prospective sur l'évolution du risque
 - Propositions d'évolution de couvertures
- 



Le risque complexe

Méthode d'analyse de la couverture des risques

La méthode d'analyse de la couverture repose sur l'hypothèse d'un scénario majorant défini pour chaque risque complexe.

La couverture des risques complexes répertoriés dans l'inventaire est analysée selon les critères suivants :

- > La couverture actuelle
- > Les recommandations zonales par rapport aux capacités départementales
- > Les objectifs de couverture du risque
- > Les préconisations pour atteindre ce niveau de couverture

Risques technologiques



Risques sanitaires et environnementaux



Risques liés aux infrastructures, réseaux et transports



Risques sociétaux



Risques naturels



Risques graves

- Mouvement de terrain
- Risque minier
- Coulée de neige
- Tempête
- Neige et verglas
- Grand froid
- Canicule
- Sécheresse

Risques majeurs

- Risque sismique et volcanique
- Inondation





ANALYSE ET COUVERTURE DES RISQUES COMPLEXES

Catégorie de risques

- | | |
|---|--|
| ☒ Risques naturels | ☐ Risques technologiques |
| ☐ Risques sanitaires et environnementaux | ☐ Risques liés aux infrastructures, réseaux et transports |
| ☐ Risques sociétaux | |

NATURE DU RISQUE

LE RISQUE INONDATION

ANALYSE DU RISQUE

Niveau de risque

- | | |
|--------------------------------|--|
| ☐ Grave | ☒ Majeur |
|--------------------------------|--|

Définition et description du risque

Une inondation est une submersion rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.

On en distingue trois types :

- la montée lente des eaux en région de plaine par débordement d'un cours d'eau ou remontée de la nappe phréatique,
- la formation rapide de crues torrentielles consécutives à des événements pluvieux violents,
- le ruissellement pluvial renforcé par l'imperméabilisation des sols et les pratiques culturales limitant l'infiltration des précipitations.

Localisation dans le département

Le département de la Loire est traversé dans le sens sud/nord par le fleuve Loire qui possède de nombreux affluents susceptibles de provoquer des crues lors de fortes précipitations et bordé au sud est par le fleuve Rhône.

Les communes situées de part et d'autre du fleuve Loire sont concernées par le risque inondation (voir carte ci-dessous).

En amont, dans le département de la Haute Loire, de nombreux cours d'eau sont susceptibles de faire monter le niveau du fleuve engendrant des inondations importantes et majeures en aval.

Deux barrages principaux sont situés au sud et nord du département (Grangent et Villerest)

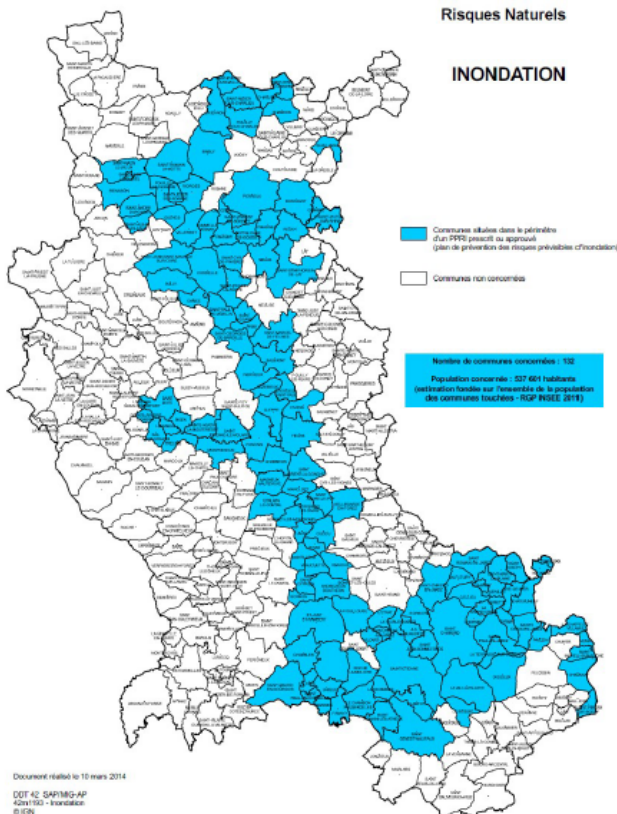


Département de la Loire

Les Risques Majeurs

Risques Naturels

INONDATION



Document réalisé le 10 mars 2014
DDT 42, SAP180-AP
K211150 - Inondation
© IGN

Fig. 1.3 Communes de la Loire situées dans le périmètre d'un Plans de Prévention des Risques Prévisibles d'inondation. [Source DDT42].



Orientations stratégiques du SDACR 2019 – 2024

1) Préserver le niveau de couverture actuelle

- Maintien du maillage territorial,
- Maintien des effectifs permanents (SPP et ATS) et renforcement du volontariat,
- Poursuite des investissements immobiliers,
- Affectation à minima, d'une ambulance, d'un engin pompe, et d'un véhicule léger de transport par centre,
- Maintien des équipes spécialisées,
- Mise en œuvre des axes d'amélioration du SDACR sur le risque courant et complexe.

2) Maintenir la qualité opérationnelle dans le cadre d'un budget maîtrisé

- Contenir l'activité en la recentrant sur le cœur de métier
- Préserver la sécurité des agents
- S'inscrire dans une politique zonale de gestion des spécialités
- Développer la coopération avec les partenaires, les AASC et pérenniser la relation avec l'ARS
- Intégrer pleinement les dispositions ORSEC dans la réponse opérationnelle du SDIS



3) Maintenir l'établissement dans une dynamique agile et apprenante

- Développer le retour et le partage d'expérience et, si nécessaire, faire évoluer nos pratiques professionnelles
- Développer les compétences de l'établissement en matière de gestion de crise de sécurité civile
- Anticiper les évolutions sociétales
- Poursuivre les actions en lien avec l'engagement citoyen

L'intégrabilité du document SDACR est consultable sur :
<http://www.sdis42.fr/sdacr>

